



Camaret-sur-Aygues, le 28 avril 2022

Monsieur Julien MERLE
Maire de Sérignan-du-Comtat
Hôtel de Ville

84830 SERIGNAN-DU-COMTAT

Réf.: JM/OP/BL/04035-2022

**Objet : MODIFICATION N°1 PLAN LOCAL D'URBANISME DE SERIGNAN-DU-COMTAT
LETTRE RECOMMANDEE AVEC AR**

Monsieur le Maire,

C'est avec la plus grande attention que j'ai pris connaissance du dossier du projet de modification n°1 du Plan local d'urbanisme (PLU) de votre commune qui a pour objet de :

- Modifier le règlement des zones A et N, repérer des bâtiments pouvant changer de destination en zone A et N, délimiter des STECAL pour gérer des activités existantes, notamment pour prendre en compte les dispositions réglementaires récentes ;
- Mettre à jour et créer des emplacements réservés ;
- Procéder à des adaptations du règlement écrit ;
- Procéder à l'ouverture à l'urbanisation d'une zone AUF ;
- Rectifier le zonage entre les zones UC et UE.

Je tiens à vous faire part que je n'ai pas d'observations sur ce projet.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de mes respectueuses salutations.

Le Président,



Julien MERLE